



# Évolution de la prise en compte des filles et des garçons

Rectorat/ESPE de Corse - Agrégation interne session 2016 - 21 novembre 2015  
J. Calendini - [calendini3@univ-corse.fr](mailto:calendini3@univ-corse.fr)

*« On ne naît pas femme : on le devient...C'est l'ensemble de la civilisation qui élabore ce produit intermédiaire entre le mâle et le castrat qu'on qualifie de féminin»*

Simone de Beauvoir, 1949, Le deuxième sexe

# Bibliographie

## Société

- **M. Zancarini-Fournel (2005)**, Histoire des femmes en France 19ème-20ème siècle, PU de Rennes
- **M. Ferrand, A. Langevin (1990)**, De l'origine de l'oppression des femmes aux « fondements » des rapports sociaux de sexe in F. Battagliola, D. Combes, A-M. Daune-Richard, A. Devreux, M. Ferrand, A. Langevin, À propos des rapports sociaux de sexe. parcours épistémologiques, CSU, rééd.
- **P. Bourdieu (1988)**, La domination masculine, seuil
- **M. Perrot (1998)**, Les femmes ou les silences de l'histoire, Flammarion
- **F. Picq (2011)**, Libération des femmes : quarante ans de mouvement, éditions-dialogue.fr

## Sport

- **T. Terret (2005)**, Sport et genre, L'Harmattan
- **P. Arnaud, T. Terret (1996)**, Histoire du sport féminin. Sport masculin-sport féminin : éducation et société Tome 2
- **P. Irlinger, C. Louveau, M. Metoudi (1987)**, Les pratiques sportives des français. Usages sportifs du temps libéré, INSEP
- **P. Fontayne, P. Sarrazin, JP. Famose, (2001)**, Les pratiques sportives des adolescents : une différenciation selon le genre, revue STAPS n°55

## École

- **F. et C. Lelièvre (1991)**, Histoire de la scolarisation des filles, Nathan
- **M. Duru-bellat (1994)**, Filles et garçons à l'école : approches sociologiques et psycho-sociales, revue française de pédagogie n°109
- **M. Duru-Bellat (2010)**, La mixité à l'école et dans la vie, une thématique aux enjeux scientifiques forts et ouverts, revue française de pédagogie n°171
- **N. Mosconi (1992)**, « Les ambiguïtés de la mixité scolaire », in C. Baudoux, C. Zaidman, Egalité entre les sexes, mixité et démocratie, L'Harmattan
- **N. Mosconi (2004)**, Effets et limites de la mixité scolaire
- **A. Prost (1981)**, Histoire de l'enseignement et de l'éducation depuis 1930, T. 4 Nouvelle Librairie de France
- **C. Vigneron (2006)**, les inégalités de réussite scolaire entre filles et garçons : déterminisme biologiques ou fabrication scolaire

# Bibliographie

## EPS

- **M. Attali, C. Ottogalli-Mazzacavallo, J. saint-Martin (2008)**, Mixité et EPS (1959\_1975) : les résistances de l'école, revue Clio n°28
- **A. Chalabaev, P. Sarrazin (2009)**, Relation entre les stéréotypes sexués associés aux pratiques sportives et la motivation autodéterminée des élèves en EPS, Movement and sport sciences n°66, p.61-70
- **J-P. Clément (1996)**, Pratiques corporelles féminines, différenciation sexuelle et gestion de la mixité en EPS (1945-1980) in T. Terret, P. Arnaud, Histoire du sport féminin
- **G. Coggerino (2005)**, Filles et garçons en EPS, éd. revue EPS
- **A. Davaisse (1986)**, Sur l'EPS des filles in A. Hébrard, L'EPS, réflexions et perspectives, revue EPS
- **A. Davaisse (2010)**, Filles et garçons en EPS, différents et ensemble? revue française de pédagogie n°171
- **J. Gleyse (2010)**, L'EP comme analyseur de l'histoire de la mixité dans les écoles (1882-2008), Revue Trema n°32 Genre, mixité scolaire et EP
- **O. Hoibian, G. Combaz (2008)**, Le rôle de l'école dans la construction des inégalités de sexe. L'exemple de l'EPS, revue Travail, genre et sociétés n°20
- **P. Liotard (1996)**, L'impossibilité spécifique de l'EP féminine in T. Terret, P. Arnaud, Histoire du sport féminin
- **P. Liotard (2012)**, « Faiblesses, fragilités et valeur du corps dans l'EP de la première moitié du 20ème siècle » in C. Ottogalli-Mazzacavallo, L'éducation du corps à l'école. Mouvements, normes et pédagogies, AFRAPS
- **C. Louveau (2013)**, Tout cela n'est qu'une histoire de culture in contrepied n°7, septembre, Égalité
- **C. Ottogalli, P. Liotard (2012)**, L'apprentissage du genre en EP. Devenir homme ou femme par l'exercice in . C. Ottogalli, P. Liotard, L'éducation du corps à l'école. Mouvements, normes et pédagogies 1881-2011
- **C. Patinet (2012)**, Vigilance des enseignant(e)s envers l'égalité entre les garçons et les filles : quels liens entre la recherche et les pratiques professionnelles in EPS : entre programmes et innovations, cahiers du CEDREPS n°12, édition AEEPS
- **L. Szerdahelyi (2009)**, L'EPS entre sport et mixité durant les années 68, revue clio femmes, genre, histoire n°29
- **T. Terret, G. Cognerino, I. Rogowski (2006)**, Pratiques et représentations de la mixité en EPS
- **I. Verscheure (2009)**, Modalités de direction d'études et apprentissage de l'attaque en volley-ball : quels effets de genre?
- **C. Vigneron (2005)**, Les écarts de réussite en EPS aux examens entre les filles et les garçons in G. Coggerino, Filles et garçons en EPS
- **M. Volondati (1986)**, Mixité et EPS in A. Hébrard, L'EPS, réflexions et perspectives, revue EPS

# Plan

- 1. Un texte comme source de réflexion**
- 2. Des axes de problématisation**
- 3. Un éclairage historique**
- 4. Un travail d'écriture**



Un texte comme source de  
réflexion

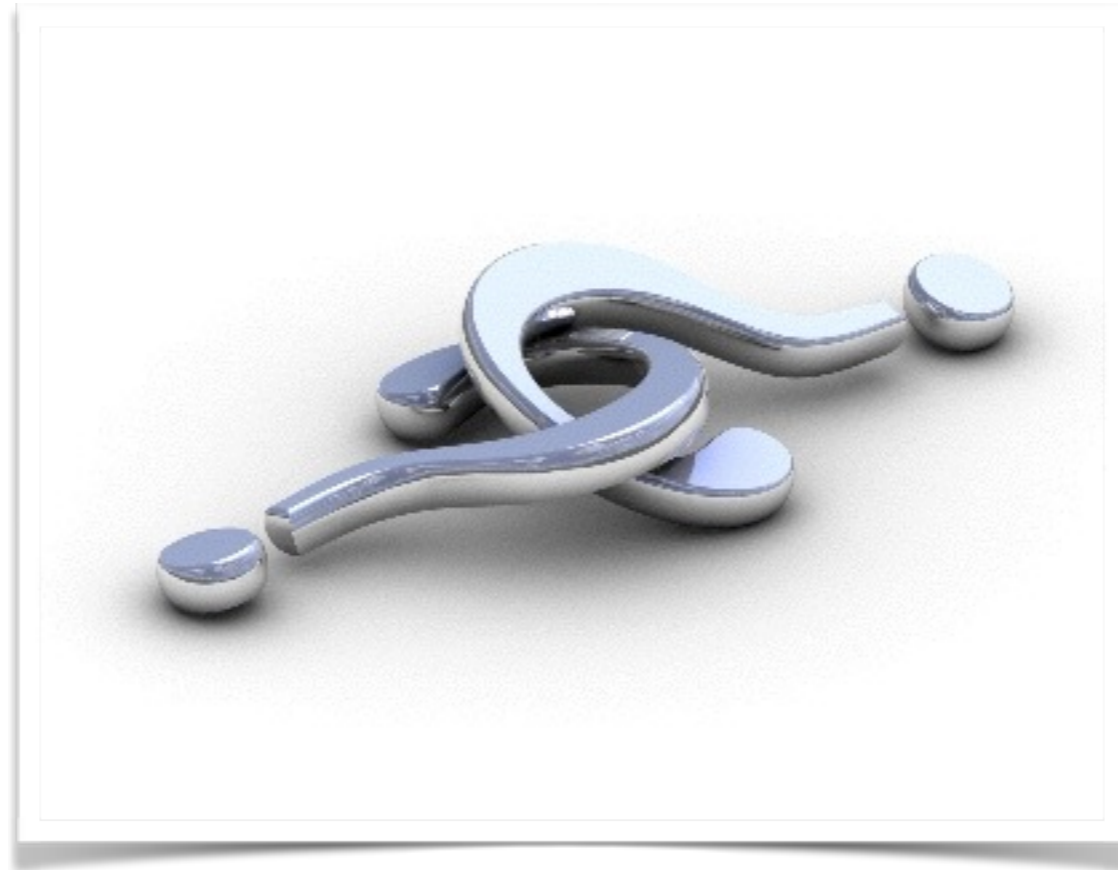
# Un texte et des réflexions?

*« Au fond, faut-il absolument que les filles soient sportives ? Onnel, comme pour les adultes, c'est évidemment affaire de choix, mais précisément, il revient à l'école (et à elle seule), de créer les conditions de la liberté réelle des choix. Si l'on ne veut pas que la reproduction culturelle, sociale et familiale soit seule maîtresse du jeu, l'école doit en effet confronter les filles aux diverses facettes de ce patrimoine.*

*Mais cette question croise une controverse durable dans le monde de l'EPS sur le fait que les sports constituent une référence culturelle pertinente pour l'école ; le caractère éphémère des prestations sportives (à l'inverse des œuvres littéraires, des connaissances scientifiques, etc) n'aide pas à prendre du recul sur les dérives médiatiques et financières qui entachent le sport de haut niveau. La pente du renoncement est souvent plus tentante. Ainsi la difficulté à enseigner les sports collectifs ou les autres activités d'opposition (de combat ou de raquette) aux filles, ainsi que la stigmatisation des notes toujours plus basses des filles (au bac notamment, d'environ un point) peuvent conduire à une conception régressive. L'échec relatif des filles dans les activités sportives serait ainsi prétexte à accentuer la part d'activités liées à la santé, à l'entretien de soi ou à ... l'air du temps (comme le step). Cette « féminisation » non dite des programmes permettrait la résurgence d'une vieille tendance hygiéniste de l'EPS. Une meilleure égale des filles devrait donc se payer à un bien triste retour à « l'éternel féminin » sous sa forme « corps/santé », laissant passion et plaisir, risque et aventure au pôle masculin, hors des initiations scolaires. »*

Extrait de

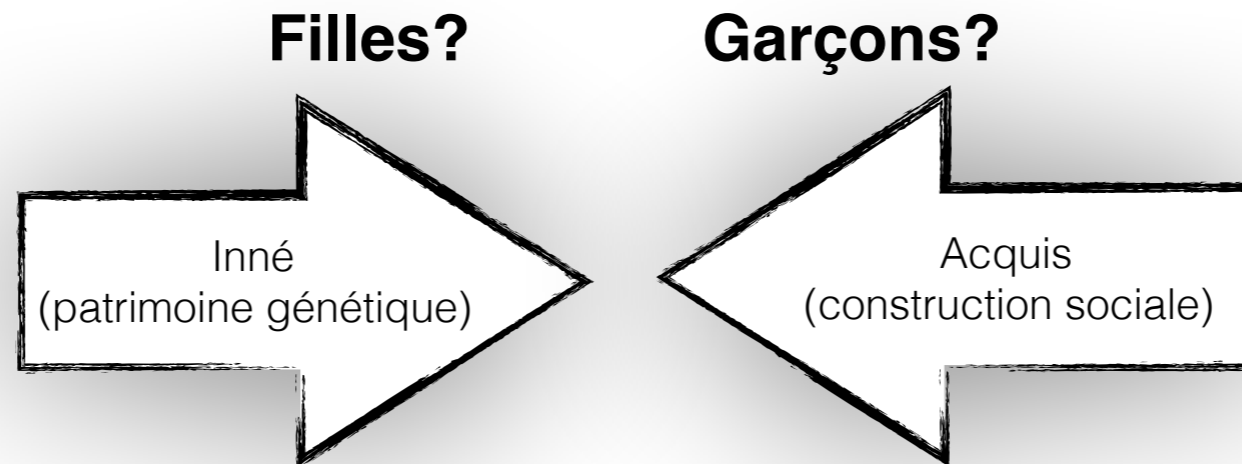
Annick Davisse, « Filles et garçons en EPS, différents et ensemble ? », in Revue Française de Pédagogie, n°171, avril-mai-juin 2010, p. 88.



Des axes de  
problématisation



# Problématisations



**féminité/masculinité** : ensemble des traits physiques, psychologiques ainsi que les représentations caractérisant le sexe féminin/masculin.

L'un et l'autre dépassent les caractéristiques biologiques des personnes pour intégrer les représentations et les stéréotypes qui leur sont associés  
**= concept de genre**

« Ensemble des **formes d'expression sociales de la féminité et de la masculinité**, et l'ensemble des signes, pratiques et symboles qui dénotent une appartenance identitaire et **fondent un type de relation** ( pouvoir, hiérarchie...) entre les sexes ou au sein de chacun des sexes », Terret, 2005, Sport et Genre, L'harmattan

# Problématisations

« **les constructions des hommes et des femmes** ne sont pas le produit d'un destin biologique, mais **sont d'abord des construits sociaux** » D. Kergoat (2005), Penser la différence des sexes : rapports sociaux et division du travail entre les sexes, in Femmes, genre et sociétés, dir. Margaret Maruani, Paris, La Découverte, coll. L'état des savoirs

« si des êtres humains mâles et femelles existent bien au départ, **le genre** auquel ils appartiennent socialement **est le fruit d'un processus historique et culturel** : c'est pourquoi l'on peut dire que les groupes sociaux de sexe sont créés et se créent dans leur rapport social, qui ne lui sont pas préexistants » D. Kergoat (2005)

**Nous pouvons donc nous interroger sur ce processus historique et culturel, sur l'évolution de ce rapport social depuis 1958 et ses conditions de transformation et/ou de permanence.**

# Problématisations

« **Le genre est une catégorie sociale imposée sur un corps sexué. Le genre impose des normes sociales qui règlementent les pratiques et les discours, et dont la fonction est de maintenir une relation hiérarchique entre les sexes au profit de la domination masculine** », Scott, 1988, Gender and the politics of history, Columbia University press

« *toutes les analyses convergent et s'attachent à montrer que le fonctionnement du système social permet au groupe masculin de contrôler et de soumettre le groupe féminin* » M. Ferrand, A. Langevin (1990)

P. Bourdieu, en 1988, publie « La domination masculine »

**Si nous questionnons la construction sociale des identités sexuées, nous faisons également émerger son influence sur le rapport entre les individus, entre les personnes, entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes**

# Problématisations

« **les comportements masculin et féminin ne se confondent pas avec des propriétés invariables attachées aux individus**, mais s'identifieraient à des phénomènes situationnels et relationnels, dépendant largement de la dynamique des groupes composés de participant des deux sexes »

G. Vinsonneau (1999), Inégalités sociales et procédés identitaires, Armand Colin

Critique des conceptions qui « *imaginent le genre comme un attribut des personnes alors que **c'est une modalité des relations sociales instituées*** »

I. Théry (2007), La distinction de sexe. Une nouvelle approche de l'égalité, Odile Jacob

« **Des stéréotypes de sexe** (ensemble de traits et de caractères que l'on attribue automatiquement d'une manière rigide aux membres des catégories filles et garçons) **influencent nos perceptions**, nos jugements, nos attentes et nos comportements et ils sont **plus accentués en milieu mixte** que non mixte »

N. Mosconi (2004)

**Après la prise en compte du processus historique et culturel, certaines études en psychologie sociale nous amènent à penser la variabilité, la labilité de cette construction identitaire notamment en fonction des situations vécues et de la dynamique de groupe. Elles analysent également l'influence des stéréotypes de sexes sur la motivation des individus.**

# 3 questions

## **Quelle évolution de la féminité/masculinité au niveau social?**

- mutation des conditions socio-économiques
- émancipation politique
- évolution des droits dans la sphère privée  
= revendications féministes

## **Quel rôle joue l'institution scolaire, lieu d'intériorisation de normes, de valeurs?**

### **= formation de la citoyenne/citoyen**

Évolution de ses structures, de son organisation (**mixité**), de ses finalités, de ses valeurs, de ses pratiques

## **Quel rôle joue l'EPS dans cette construction (reproduction, renforcement, atténuation) des identités sexuées?**

Évolution de ses textes, conceptions, pratiques (évaluation, organisation pédagogique, contenus, interactions, formation des enseignants...)

## **Quelles prises en compte des filles et des garçons? Pour quelles conséquences? Pour quels enjeux?**



# Éclairage historique

- **1959 - 1986, L'hégémonie d'une culture corporelle**  
La généralisation d'une organisation mixte et les résistances de l'EPS
- **1986 - 2000, Une réflexion sur la culture corporelle à transmettre**  
Une mixité « mosaïque » et une prise en compte des motivations des filles
- **2000 - 2014, La déconstruction des processus pédagogique et didactique**  
Une mixité et la dimension didactique questionnées pour une réelle prise en compte de toutes et tous?

**1959 - 1986**

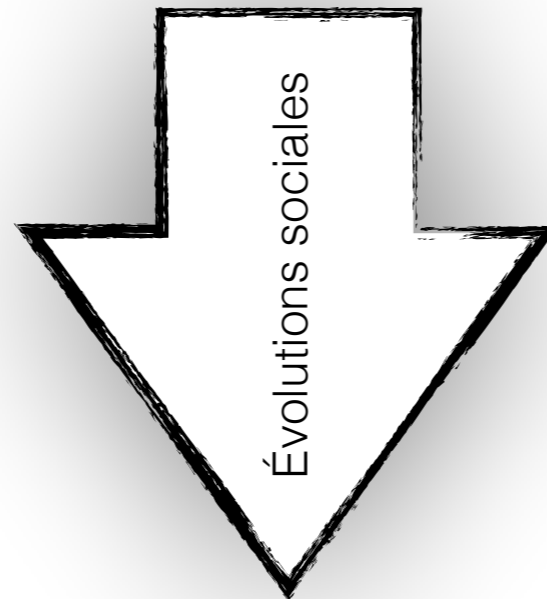
***L'hégémonie d'une culture corporelle***

La généralisation d'une organisation mixte  
et les résistances de l'EPS

*« Autant qu'il favorise la reproduction de l'ordre du genre en EPS, le sport offre simultanément l'opportunité de déconstruire les normes par lesquelles les filles sont conditionnées »*

L. Szerdahelyi (2009)

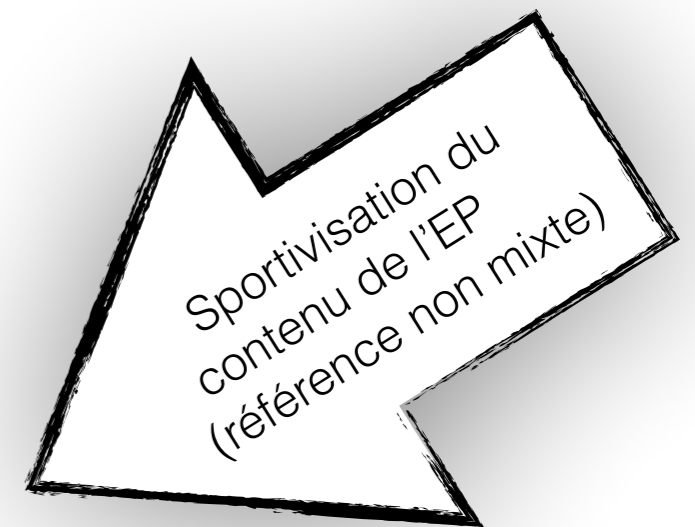
# Tension Société/École/EPS



évolution  
des identités sexuées  
et de leur rapport?

**PARADOXE**

À l'école et en EPS,  
reproduction voire  
renforcement de ces identités,  
et de leur rapport  
(domination masculine)



« De toutes les **révolutions pédagogiques** du siècle, la mixité est l'une des plus profondes. Elle oppose l'école de notre temps à celle de tous les siècles précédents. Et pourtant, elle s'est effectuée sans même qu'on y prête attention » A. Prost (1983)

« Avec la sportivisation de la leçon, c'est donc **un référent masculin (et non neutre) qui s'installe comme référent positif et valorisé** » C. Ottogalli-Mazzacavallo, P. Liotard (2012)



# L'évolution sociale

## Mutations socio-économiques

**Augmentation du taux d'emploi féminin** (tertiarisation mais sous-qualification et inégalités salariales) : 59% des femmes salariées en 1954, elles sont 84% en 1975

1967 : femmes autorisées à entrer dans la bourse de Paris

**33% de la population à moins de 20 ans en 1968** : démographisation, civilisation du loisir, société de consommation, progrès social (J-F. Sirinelli, 2003, Les baby-boomers : une génération, Fayard)

## Émancipation politique

21 avril 1944 : **droit de vote**

## Évolution des droits dans la sphère privée

1965 : **Obtention d'un travail professionnel sans l'autorisation préalable du mari**

1967 : contraception autorisée par la **loi Neuwirth**

1970 : « Les 2 époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille : fin de la notion de « chef de famille » et **passage de « l'autorité paternelle » à « parentale »**

1971 : Manifeste des « 343 » dans le nouvel observateur (femmes affirmant avoir avorté)

1974 : la pilule est remboursée par la sécurité sociale / secrétariat d'état à la condition féminine

1975 : ONU déclare l'année internationale de la femme / **Loi Veil autorise l'IVG**

## Accès aux pratiques sportives fédérales

En 1961, les femmes ne sont que 6,7% des 3,2 millions de licenciés, elles sont **22% en 1967 et 31% en 1975, 32% en 1985**. Cette 2ème vague de féminisation concerne les disciplines olympiques traditionnelles : athlétisme, natation, handball, basket-ball, volley-ball, P. Irlinger, C. Louveau, M. Metoudi (1987) cités par J-P. Clément (1996)

# La généralisation d'une organisation mixte

## ***La propagation d'une organisation mixte***

Circulaire du 3 juillet 1957 qui tente de répondre à un problème budgétaire de regroupement de classes en généralisant le principe de germination

- Réforme Berthoin 1959 (décret du 06 janvier) : obligation scolaire jusqu'à 16 ans
- Réforme Capelle/Fouchet 1963 (décret du 03 août) : création des CES (collège mixte)

La mixité devient la règle pour les nouveaux lycées et collèges

- 1975, Loi Haby, « *tout enseignement et toute spécialité professionnelle... sont accessibles aux élèves des deux sexes* »

Pour F. Labridy, l'introduction d'une mixité structurelle dans le système éducatif a neutralisé et nié la différence des sexes et s'est traduite par une domination du modèle masculin.

## ***La permanence d'une croyance dans des aptitudes différenciées***

« *Ce sont des images d'hommes forts et calmes, de femmes épanouies dans leur féminité, qui imposent par leur exemple la loi sociale* » G. Mauco (1969), La grande peur des adultes, revue de l'éducation nationale n°29 cité par M. Attali, C. Ottogalli-Mazzacavallo, J. saint-Martin (2008).

Le rôle de l'école est donc de s'appuyer sur le principe de l'égalité des chances tout en considérant les différences d'aptitudes (d'origine naturelle, déterminées à la naissance), sa fonction peut alors se résumer à une gare de triage (sélection et orientation des élèves par rapport à leurs aptitudes).

# La sportivisation du contenu de l'EP et ses conséquences

## ***L'EPS, un espace de découverte des pratiques sportives pour les filles, mais...***

*« L'école devient donc pour elles un espace de découverte de pratiques auxquelles leur culture familiale, à l'instar de la société dans son ensemble, les avaient peu préparées, à la différence des garçons » T. Terret, G. Cogérions, I. Rogowski (2006)*

14 mai 1966 à Roanne, 2 classes de lycée de jeunes filles jouent au rugby à 13

*« Autant qu'il favorise la reproduction de l'ordre du genre en EPS, le sport offre simultanément l'opportunité de déconstruire les normes par lesquelles les filles sont conditionnées » L. Szerdahelyi (2009)*

Les cours d'EPS permettent donc aux filles d'accéder à certaines pratiques sportives mais, en même temps, transmettent un ensemble de pratiques emprunt de valeurs masculines (domination, la force, la compétition) et basées sur la séparation des corps.

# La sportivisation du contenu de l'EP et ses conséquences

Séries d'exercices proposés aux candidat(e)s du baccalauréat<sup>65</sup>

1960

	Jeunes gens		Jeunes filles	
	Dominante	Nature	Dominante	Nature
Série A	« Coordination et rythme »	Oscillations et circumductions complètes	« Bras-jambes »	Lancers mesurés, balancements, circumductions devant le corps
Série B	« Musculation »	Inclinaisons, flexions-extensions, appuis tendus et fléchis	« Bras-tronc »	Flexions, extensions, torsions, tenues
Série C	« Equilibres renversés »	Chandelles, trépieds, roulades, appuis tendus renversés	« Bras-jambes-tronc »	Flexions, extensions, tenues, appuis, inclinaisons,
Série D	« Equilibres non renversés »	Equilibres, planches	« Musculation du tronc »	Couché-assis, couché-flexion/extension, étirements, équilibres tenus, lancers de jambes et de bras
Série E	« Déplacement et saut simple »	Sauts (écart, carpe, groupé, etc.), volte	« Sautillements rythmés »	Sautillements, sursauts, pas chassés, croisés, retournements, battus, grâce
Série F	« Déplacement et sauts combinés »	Sauts	« Equilibre »	Planches, pivots, pied à la main
Série G	« Appuis passagers »	Roulades avant, arrière, élevée, roue, saut de mains	« Equilibre et appuis passagers »	Roulades avant, arrière, trépied, chandelle, roue
Série H	« Passages de l'appui à l'appui »	Cambré-cassé, appuis combinés, ATR	« Sauts »	Sauts en extension
Série I			« Danse »	Pas de bourrée, talon-pointe, pas de polka, chassé, branlé, pas de boston, pas de basque

***La permanence d'une EPS différenciée révélée dans les textes officiels et un renforcement des stéréotypes genrés***

L'évaluation au baccalauréat renforce les aptitudes perçues comme innées. Les exercices de garçons valorisent l'acrobatie par les déséquilibres et les rétablissements alors que les filles doivent proposer des enchaînements basés sur des exercices de maintien, de tenue, insistant sur l'harmonie. L'épreuve obligatoire d'athlétisme est réservée aux garçons, l'épreuve aux choix distingue une course de 1000m pour les garçons, un lancer de poids ou d'adresse pour les filles

# La sportivisation du contenu de l'EP et ses conséquences

**Les IO de 1959** établissaient une EP adaptée et différenciée pour les filles et les garçons

La gymnastique construite et fonctionnelle est obligatoire pour tout le monde mais dans « *des proportions variables dictées par l'âge, le sexe, le niveau physique et psychologique et les conditions matérielles* ».

« **La gymnastique rythmique doit demeurer une préoccupation permanente de l'EP de la jeune fille** ; aussi admet-on désormais la réalisation chaque semaine, d'une leçon faisant une part dominante à cette activité ».

## **Circulaire 21 août 1962**

« *en ce qui concerne les jeunes filles, cette orientation athlétique s'adressera plutôt à celles d'entre elles qui marquent pour le sport un intérêt et des aptitudes certaines. **Pour les autres, les plus nombreuses**, la part des leçons ordinairement réservée à l'initiation sportive s'efforcera de répondre à leur goût de l'esthétique et de l'expression corporelle* »

**Stéréotypes de sexe : ensemble de traits,  
de caractères attribués automatiquement  
de manière rigide...  
= esthétique, beauté, douceur...  
= rôle d'épouse**

# La sportivisation du contenu de l'EP et ses conséquences

**Les IO de 1967** perpétue cette distinction de manière plus fine et plus diluée en faisant apparaître un mécanisme de différenciation des intentions éducatives mais également une différenciation des pratiques et de leurs modalités

## ***Différenciation des techniques et des pratiques...***

La **danse et les activités d'expression** sont « *particulièrement recommandés chez les sujets jeunes et chez les filles* » quand **les sports de combat et l'haltérophilie** sont réservés aux **garçons**

Le triple saut et la perche sont interdits aux filles, elles pratiquent trois sports collectifs (BB, HB, VB) quand les garçons peuvent en expérimenter deux de plus (FB et rugby) = lien avec le fonctionnement du sport fédéral et ses représentations.

Les techniques transmises sont différentes : le rouleau ventral est « souhaitable » pour les garçons et « possible » pour les filles

## ***...et de leurs modalités***

« *il est essentiel de veiller à ce que les éducateurs évitent les excès du surmenage, notamment chez les jeunes filles, grâce à un choix et un dosage des compétitions...* »

La gymnastique est commune mais ses modalités de pratique différentes : gym non sportive pour les filles et sportives pour les garçons.

Les distances en athlétisme inférieures pour les filles (300 à 400m pour elles, 500 à 600 pour eux).

## ***Mécanismes de différenciation des intentions éducatives***

Si elles ne se différencient pas en fonction du sexe dans un premier temps, elles se réfèrent à des APS qui, elles, sont associées plus particulièrement aux filles et aux garçons.

# Programmation des IO de 1967

PROGRAMMATION DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Classes de sixième et cinquième.

TYPES D'ACTIVITES	PLACE à donner à chaque activité.	A TITRE indicatif, nombre total d'heures.		OBSERVATIONS	
<b>Garçons.</b>					
TITRE I" (cf. tableau) :					
A. — Athlétisme .....	20	} 30	18	34	
C. — Sports de plein air .....					
D. — Education physique utilitaire ou professionnelle.	10		9		17
TITRE II :					
A. — Gymnastique sportive .....	30	} 35	30	51	
B. — Gymnastique non sportive .....	0				0
C. — Danse, expression corporelle .....	5				8,30
TITRE III :					
A. — Jeux pré-sportifs .....	10	} 35	9	17	
B. — Sports collectifs .....	20				18
C. — Sports de combat .....	5		5		8,30
<b>Filles.</b>					
TITRE I" :					
A. — Athlétisme .....	20	} 30		34	
C. — Sports de plein air .....					
D. — Education physique utilitaire ou professionnelle.	10				17
TITRE II :					
A. — Gymnastique sportive .....	20	} 40		34	
B. — Gymnastique non sportive .....	10				17
C. — Danse, expression corporelle .....	10				17
TITRE III :					
A. — Jeux pré-sportifs .....	10	} 30		17	
B. — Sports collectifs .....	20				34
C. — Autres sports .....	0				0

54

354

34

17

51

0

8,30

17

34

8,30

34

17

17

17

34

0

# LA PROGRAMMATION

La *Programmation* est construite selon trois volets : le tableau de la *Programmation* ; les contenus, constitués par les APS et présentés sous la forme d'un continuum de la sixième à la terminale ; les principes pédagogiques.

Le tableau de la *Programmation* est construit selon deux axes :

- un axe horizontal constitué de l'ensemble des APS ;
- un axe vertical constitué de l'ensemble des intentions éducatives.

Pour appréhender le tableau, il suffit de choisir une APS dans l'axe horizontal puis de la croiser par une lecture verticale de haut en bas avec les intentions éducatives. Apparaissent ainsi des ronds noirs, des ronds gris et des ronds blancs. Chacun des ronds indique l'effet de l'APS :

accessoire ○ important ⊙ (● dans l'édition originale) ● dominant.

Choisissons, par exemple, l'activité danse : elle n'a aucun effet répertorié sur le développement organique et foncier, un effet accessoire sur les facteurs perceptifs de la conduite, des effets dominants dans la perception des rapports espace-temps et dans l'accès aux valeurs esthétiques.

## ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Titre I Exercices d'adaptation au milieu naturel (et professionnel) et sports individuels qui en découlent			Titre II Exercices à caractère gymnique ou expressif et formes sportives qui en découlent			Titre III Jeux et sports reposant sur la coopération et l'opposition		
A. Athlétisme B. Natation	C. Sports de plein air	D. Éducation physique utilitaire et professionnelle	A. Gymnastique sportive	B. Gymnastique non sportive	C. Danse et autres activités d'expression corporelle	A. Jeux pré-sportifs	B. Sports collectifs	C. Autres sports : tennis, combat, haltérophilie, etc.

## ANALYSE DES INTENTIONS ÉDUCATIVES

		6-5			4-3-2*			1 <sup>er</sup> Term			6-5			4-3-2*			1 <sup>er</sup> Term			6-5			4-3-2*			1 <sup>er</sup> Term			
<b>I. Contribution au développement organique et foncier</b>	a) adaptation physiologique à l'effort, développement de l'appareil circulatoire et respiratoire	○	○	●	○	●	●				○	○	○				●			○	●	●							
	b) adaptation de l'organisme aux variations du milieu physique	○	○	○	○	●	●	○	○	○							○			○	○	○							
	c) résistance à la fatigue, musculation cardiaque	○	○	●	○	●	●				○	○	○				○			○	○	○							
<b>II. Action sur les facteurs physiologiques et psychologiques de la conduite motrice</b>	Facteurs perceptifs de la conduite	a) prise de conscience du corps (attitude, latéralité, relaxation, respiration contrôlée), intelligence du mouvement	○	○	●				○	○	●	●	●	○	○	○	F	F	F	F	F	F							
		b) perception et intégration des rapports de temps et d'espace	○	○	●							○	●	●	○	○	○	F	F	F	F	F	F						
	Facteurs d'exécution	a) souplesse articulaire normale		○	○						○	●	●	○	○	○	F	F	F		F	F							
		b) rendement musculaire (élasticité, relâchement, vitesse, force)	○	○	●				○	○	○	○	●	●	○	○				G					○	○			
	Coordination motrice générale	Régulation motrice, réflexe, création et destruction d'automatismes, maîtrise et efficacité des gestes	○	●	●	○	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	F	F	F	F	F	F						
	<b>III. Éducation des éléments psychologiques et sociologiques de la conduite</b>	a) prise de conscience, contrôle et développement des facteurs personnels de la conduite (émotivité, faculté de création, volonté)	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○				F	F	F				○	●	●	●
b) développement de l'initiative des jeunes et du sens de leur responsabilité dans le groupe et dans la société (respect des règles, sens de la coopération)		○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○										○	●	●	●	
c) accès aux valeurs esthétiques et aux moyens d'expression corporelle																	F	F	F										



### Resistance

Course en *durée* (exemple : pour les garçons, jusqu'à 12 ou 15 minutes), en fractionnant ou sans fractionner l'effort.

Course en *régularité* (exemple : pour les garçons, 25" aux 100 mètres sur 600 mètres ou 800 mètres, 22/23" aux 100 mètres sur deux fois 300/400 mètres ; pour les filles 26 ou 28" sur 400 mètres ou 600 mètres, 24/25" sur deux fois 300 mètres).

Travail d'*allure* (exemple : 2 x 300 mètres ou 3 x 200 mètres).

*Intervall-training* (exemple : 10 x 60 mètres ou 10 x 80 mètres). [Rappel de la nécessité du contrôle cardio-pulmonaire.]

Tests sur 600 à 1 000 mètres (garçons) ; 400 à 600 mètres (filles).

Footing, parcours variés en pleine nature.

Cross-country : courses par équipes, challenge du nombre, interétablissements (garçons seulement).

### SIXIEME. — CINQUIEME

Choix parmi :

Basket-ball .....	Garçons	Basket-ball .....	Filles
Hand-ball .....		Hand-ball .....	
Football .....		Volley-ball .....	
Rugby .....			
Volley-ball .....			

### B) GYMNASTIQUE NON SPORTIVE

La gymnastique « non sportive », a pour but un perfectionnement de soi-même visant à une culture et à une maîtrise de plus en plus parfaites du corps, au moyen de techniques variées recherchant à la fois l'efficacité et l'esthétique du geste.

Dans les programmes scolaires, elle peut revêtir des aspects très différents selon le sexe, l'âge, les goûts et les intérêts des élèves :

Chez les filles : la pratique de gymnastique non sportive peut s'étendre durant toute la scolarité et comprendre notamment :

1° Des exercices de forme gymnique classés en familles identiques à celles de la gymnastique sportive au sol, mais *non orientés* vers un souci de présentation ou de compétition.

Ces exercices pourront utiliser comme adjuvants des engins individuels tels : ballons, massues, cerceaux, etc., et s'accompagneront chaque fois que cela est possible d'un support musical ou purement rythmique, bien adapté au mouvement.

2° Toute forme de préparation plus directement orientée vers les besoins de la danse ;

3° Une initiation aux techniques de relaxation.

Chez les garçons : en Sixième et Cinquième la gymnastique non sportive peut revêtir exceptionnellement les différentes formes énumérées ci-dessus.

**= fragilité, faiblesse, dosage, réduction...  
= rôle de procréatrice  
P. Liotard, 2012**

# La sportivisation du contenu de l'EP et ses conséquences

## ***Dans les pratiques de terrain (Entretiens recueillis par L. Szerdahelyi (2009))***

« L'emploi du temps était organisé pour qu'il y ait toujours deux classes de même niveau qui aient cours ensemble et l'un récupérait les filles (l'enseignante), l'autre les garçons (l'enseignant) » Entretien Joëlle 2007

« Encadrer les garçons me faisait peur à l'époque, parce que j'étais pas formée pour ça, je n'étais pas habituée... » Entretien Martine 2007

« Amener les filles au niveau des garçons » Entretien Hélène 2007

« Je voulais qu'elles...comment on pourrait dire ça...qu'elles se...masculinisent un peu. Voilà. Qu'elles se masculinisent, voilà, tout à fait (...) ben disons qu'elles soient plus actives » Entretien Louise 2007

« Les habitudes liées à la distinction des sexes persistent sur la base de la **division sexuée des sports de compétition dans la société**, devenus culture de référence en EPS » C. Ottogalli-Mazzacavallo, P. Liotard (2012)

## ***Quelques éléments pour relativiser***

Stages M. Baquet, après 1965, où les enseignants (P. Goirand, J. Marsenach) cherchent à regrouper les enfants des deux sexes.

C. Pujade-Renaud, au début des années 70, qui fait travailler ses élèves de l'UER-EPS de Paris en groupes mixtes et qui remet en cause à la fois l'hégémonie du sport de performance, la fausse neutralité sexuelle du corps et la division sexuelle de l'EPS.

**1986 - 2000**

***Une réflexion sur la culture corporelle à transmettre***

Une mixité « mosaïque » et une prise en compte des motivations des filles

« En résumé, il s'agit moins de réinventer une « EPS des filles » que de rééquilibrer la mixité, à partir d'un souci de la réussite, de **penser la diversité des motivations personnelles dans toute son ampleur** » M. Volondat, 1986

# L'évolution sociale

## **Émancipation politique**

1997 : L. Jospin « *Il faut permettre aux françaises de s'engager sans entrave dans la vie publique. Dans ce domaine, le progrès passe d'abord par l'évolution des mentalités et le changement des comportements. Une **révision de la Constitution, afin d'y inscrire l'objectif de la parité entre les femmes et les hommes sera proposée** »*

## **Évolution des droits dans la sphère privée**

1993 : Autorité parentale conjointe quel que soit la situation des parents (mariés, divorcés ou concubins) / dépénalisation de l'auto-avortement

## **Développement des pratiques physiques hors institution**

Taux de **féminisation des disciplines fédérales est de 32% en 1985, 71% des femmes pratiquent une activité physique** (77% des hommes).

Les travaux de C. Louveau, P. Irlinger, M. Métoudi (1987), mettent en évidence la **sexuation du monde sportif et sa contribution à la conservation des identités sexuées** (A. Davisse, C. Louveau, 1991, Sports, école et société : la part des femmes, actio). Les activités massivement investies par les hommes (2/3 des fédérations) sont celles qui incarnent la « bonne masculinité » alors que celles investies par les femmes traduisent « leur obligation » à un travail de l'apparence.

## **2 options relatives aux pratiques physiques** (C. Ottogalli-Mazzacavallo, P. Liotard (2012))

**Une option universaliste** = pratiquer les mêmes activités que les garçons (à l'ENSEP par exemple quelques filles militent pour une pratique de la lutte ou du rugby. Cela provoque une dépréciation identitaire mais ces filles sont animées par une idéologie égalitaire et veulent s'affranchir des stéréotypes de genre associés aux pratiques.

**Une option différentialiste** = refus d'être alignées sur les pratiques basées sur le modèle sportif compétitif, refus d'être instrumentalisées entre les mains des hommes et luttent pour un droit à une nouvelle pratique corporelle conduisant à l'exploration, la créativité, l'imagination.

## **Dans le système scolaire**

1989 : Jospin Loi d'orientation « les établissements scolaires contribuent à favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes »

# Une volonté de diversifier les pratiques physiques en EPS

***Un premier niveau de prise en compte des motivations mais...***

**L'évaluation au baccalauréat de 1983** permet d'ouvrir la gamme des activités supports (au moins une à barème national)

**Les IO de 1985/1986** ont disparu les termes « filles » et « garçons » pour être remplacés par « **enfant** » ou « **élèves** ». La variable sexe n'est plus utilisée dans la programmation des activités, la danse et l'expression corporelle ou les activités quelles constituent 2 des 7 groupements. Ces instructions marquent la volonté de se décentrer de la seule référence au sport compétitif en rappelant les finalités sociales de la pratique physique : sport, compétition, détente, expression, entretien.

**1989 : CAPEPS unique filles/garçons**

**Les programmes de 1997** cycle central 5ème/4ème

*« **La mixité doit être encouragée** mais, sous peine de produire l'inverse des résultats recherchés, **elle ne peut être conduite dans l'ignorance des différences**. Dans la perspective d'une culture commune, il convient d'en tenir compte dans le choix et la mise en oeuvre des activités proposées »*

**Notion d'APSA**

# Une mixité mosaïque en EPS

**...un constat en 1986** (A. Davisse, 1986)

70% des classes de 6-5ème sont mixtes

32% des classes de 4-3ème

28% des classes de Terminale

Évolution de la pratique des filles dans le sport scolaire

Benjamines : 48% ; minimes : 44% ; cadettes : 36% ; seniors : 32%

**4 formes de « réalités »** (M. Volondat, 1986)

- « **Mixité formelle** » : filles et garçons ont cours en même temps mais pratiquent soit 2 activités différentes, soit la même activité avec 2 modalités différentes
- « **Réalisme égalitaire** » A. Davisse, EPS n°197 : filles et garçons pratiquent la même activité selon les mêmes modalités mais leurs pratiques restent parallèles (équipes de garçons et de filles)
- **Mixité adaptée** : même pratique et modalités mais orientation du choix des pratiques (plutôt neutre comme le badminton, le tennis de table, l'escalade...), adaptation des règles (but marqués par une fille compte double) ou groupes de niveaux qui amènent au demixage
- **Mixité temporaire** : à certains moments filles et garçons se retrouvent dans une pratique mixte

## **Une perspective**

« Il ne s'agit pas davantage de réenfermer les filles dans le gracieux et l'esthétique, et les garçons dans la force et l'affrontement mais **d'ouvrir l'éventail des activités et de leurs voies d'accès pour permettre à tous et à chacun(e) d'y trouver son choix** » M. Volondat, 1986.

« La mixité a échoué à transformer les rapports entre les sexes tout simplement parce qu'elle ne s'est jamais donnée d'objectif clair à ce sujet et que par conséquent **elle tend à travers ses normes propres à recréer le modèle dominant masculiniste** » N. Mosconi, 1992

**2000 - 2014**

***La déconstruction des processus  
pédagogique et didactique***

La mixité et la dimension didactique  
questionnées pour une réelle prise en  
compte de toutes et tous?

*« La séparation temporaire des filles et des garçons (par exemple pour la pratique de certaines activités physiques d'opposition impliquant des contacts corporels plutôt « virils ») peut être tout à fait compatible avec des séquences où les deux sexes pratiquent ensemble »*

G. Combat, O. Hoibian (2008)

# L'évolution sociale

## ***Émancipation politique et Évolution des droits dans la sphère privée***

27 juin 2014 : L'assemblée nationale adopte le projet de loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

Mai 2008 : Loi « portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations »

## ***Développement des pratiques physiques hors institution***

Étude de M. Choquet et S. Ledoux (1994), Adolescents, enquête nationale, INSERM

11/13 ans : 79% des garçons et 62% des filles disent **pratiquer du sport** en dehors de l'école, **à 18 ans ils sont 64% alors qu'elles ne sont plus que 33%**.

B. Lefevre, P. thiery (2010), Bulletin de statistiques et d'études, Ministère de l'Éducation Nationale, de la jeunesse et de la vie associative, n°10. En 2010, est recensé 87% de femmes pratiquantes et 91% d'hommes, **10% des femmes pratiquent une activité compétitive (26% des hommes)**

## ***Une centration sur le système éducatif***

2000, convention interministérielle pour « La promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif » reconduite en 2006

- améliorer l'orientation scolaire et professionnelle des filles et des garçons pour une meilleure insertion dans l'emploi
- assurer une éducation à l'égalité entre les sexes
- intégrer l'égalité entre les sexes dans les pratiques professionnelles et pédagogiques des acteurs et des actrices du système éducatif

2003, 19ème point de la résolution « femmes et sport » du Parlement européen : « **d'assurer la formation des enseignantes et des enseignants d'EP sur la question de la mixité et du genre (...)** », le 20ème point : « **l'importance de donner aux enfants la possibilité de se trouver en situation de mixité sportive dès la maternelle et le primaire et invite les écoles, les clubs, les associations et les collectivités territoriales à développer des projets pilotes en la matière** ».

ABCD de l'égalité



# Une mixité questionnée

## **Une réflexion sur la mixité dans le système éducatif**

N. Mosconi montre que, en s'appuyant sur Lorenzi-Cioldi (1988), Individus dominants, groupes dominés, PUG :

- les femmes, dans une situation d'inter-action compétitive, diminuent leur auto-attribution de compétence quand le groupe est mixte par rapport à la compétence qu'elles s'attribuent dans un groupe non-mixte.
- existe un phénomènes de dominance du groupe des garçons
- les enseignant(e)s interagissent nettement plus avec les garçons dans les classes mixtes

« *Des stéréotypes de sexe influencent nos perceptions, nos jugements, nos attentes et nos comportements et **ils sont plus accentués en milieu mixte que non-mixte*** »

« *La mixité est le principe même de la vie sociale dans une démocratie et la condition nécessaire d'une véritable égalité des sexes. (...) Mais la mixité n'est pas un principe suffisant, si elle ne s'accompagne pas d'une véritable politique d'égalité* » N. Mosconi (2004)

« **La mixité scolaire aujourd'hui expose les filles et les garçons à une dynamique relationnelle dominée par le groupe masculin** : elle renvoie les filles à une contrainte de féminité qui implique une position d'infériorité, tout comme les garçons sont renvoyés à une contrainte de virilité et à une position de supériorité et de dominance, pas toujours compatibles avec un rapport positif à l'école, d'où leurs échecs scolaires » N. Mosconi (2004)

# Une mixité questionnée

## ***Les éclairages de la psychologie sociale***

Travaux de P. Fontayne, P. Sarrazin, J-P. Famose, 2001

Les individus qui adhèrent aux rôles sociaux masculins tendent à préférer la pratique des APSA masculines et à rejeter les féminines et inversement.

Les filles font moins de sport que les garçons parce qu'elles se sentent moins compétentes et lui accordent moins de valeur (recherche d'Aina Chalabaev et P. Sarrazin, 2009 sur le lien entre stéréotype de sexes et autodétermination)

« (...), plus les contextes sociaux rendent visibles l'appartenance à un groupe et plus sont alors saillants les stéréotypes qui y sont attachés, **plus la conformité aux stéréotypes de son propre groupe s'en trouve renforcée** » Duru-Bellat (2010)

« On mobilise alors la notion de « **menace du stéréotype** » : le fait de savoir pertinemment que vu votre groupe d'appartenance vous êtes censé moins bien réussir telle ou telle tâche induit une telle pression évaluative que cela obère vos chances d'y réussir effectivement » (cf. travaux de M-C. Toczek et D. Martinot, 2004, Le défi éducatif, Armand Colin

TABLEAU 1 : Répartition des garçons et des filles en fonction du type pratique sportive (en fréquence).

Activités masculines				Activités appropriées aux deux sexes				Activités féminines			
Sports	G	F	Total	Sports	G	F	Total	Sports	G	F	Total
Aviron	1	2	3	Aïkido	4	1	5	Aérobic	0	1	1
Base Ball	1	2	3	Athlétisme	4	7	11	Danse	0	82	82
Basket Ball	21	6	27	Badminton	15	18	33	Danse Folklo.	0	1	1
Boxe	0	1	1	Course Orient.	2	2	4	Équitation	7	39	46
Boxe Franç.	5	0	5	Escrime	3	1	4	GRS	0	9	9
Boxe Thaï	4	0	4	Golf	4	1	5	Gymnastique	3	10	13
Canoé-Kayak	1	0	1	Jiu-Jitsu	2	1	3	Natation Syn.	0	2	2
Cyclisme	5	0	5	Natation	12	17	29	Stretching	0	1	1
Escalade	5	3	8	Tennis	32	34	66	Twirling Bât.	0	1	1
Football	52	1	53	Volley-Ball	17	18	35				
Handball	7	3	10								
Hockey/Gazon	2	1	3								
Hockey/Glace	1	0	1								
Judo	9	3	12								
Karaté	7	0	7								
Kempo	1	0	1								
Kick Boxing	1	0	1								
Kung Fu	3	1	4								
Moto	0	1	1								
Musculation	4	0	4								
Parachutisme	1	0	1								
Patinage Vite.	1	0	1								
Plongée	3	2	5								
Roller	1	0	1								
Rugby	15	0	15								
Tae Kwon Do	5	1	6								
Tennis Table	9	2	11								
Tir	1	1	2								
Tir Arc	3	2	5								
Viet Vo Dao	1	0	1								
Vo Dan Toc	2	0	2								
VTT	5	1	6								
Water Polo	2	0	2								
<b>Total</b>	<b>179</b>	<b>33</b>	<b>212</b>		<b>95</b>	<b>100</b>	<b>195</b>		<b>10</b>	<b>146</b>	<b>156</b>

place des activités d'affrontement?

P. Fontayne, P. Sarrazin, JP. Famose, 2001, Les pratiques sportives des adolescents : une différenciation selon le genre, revue STAPS n°55

# La permanence du décalage entre aspirations et pratiques proposées

...toujours un décalage entre les pratiques proposées et les aspirations des élèves

O. Hoibian, G. Combaz (2008) chapitre « **Les activités physiques pratiquées en EPS : un éventail plutôt restreint** », étude DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) 2006

Tableau A1. Aspirations des élèves vis-à-vis des activités physiques

Activités physiques	Pratique souhaitée (en %)		Différences entre garçons et filles
	Garçons	Filles	
Danse	6,1	22,2	-16,1
Natation synchronisée	4,2	17,1	-12,9
Aérobic, step, stretching	4,5	17,4	-12,9
Arts du cirque	6,1	18,8	-12,7
GRS	1,0	10,5	-9,5
Gymnastique acrobatique	6,1	11,1	-5,0
Escalade	8,7	8,8	-0,1
Gymnastique sportive	11,9	17,7	-5,7
Natation sportive	19,4	16,0	3,4
Boxe	30,6	27,1	3,5
Badminton	24,5	20,8	3,7
Lutte	11,9	8,0	3,9
Ultimate	11,6	7,4	4,2
Hockey	22,6	17,9	4,7
Athlétisme	16,1	10,8	5,3
Volley-ball	21,0	14,5	6,5
Basket-ball	22,6	12,8	9,8
Tennis de table	23,7	13,3	10,4
Musculation	32,3	21,7	10,6
Handball	25,4	14,3	11,1
Base-ball	25,1	13,6	11,5
Ski alpin	33,2	21,1	12,1
Tennis	36,1	23,1	13,0
VTT	33,5	16,5	17,0
Rugby	26,8	9,7	17,1
Football	30,6	8,0	22,6

Activités physiques	Garçons (%)	Filles (%)	Ensemble (%)	Différences garçons - filles
Badminton	48,1	52,7	50,5	-4,6
Volley-ball	44,5	49,9	47,4	-5,3
Athlétisme	55,5	43,0	46,9	12,5
Tennis de table	26,8	29,6	28,3	-2,9
Basket-ball	22,9	26,5	24,8	-3,6
Gymnastique acrobatique	20,0	24,8	22,5	-4,8
Course en durée	17,4	25,1	21,5	-7,7
Handball	23,5	17,1	20,1	6,5
Gymnastique sportive	11,9	17,7	15,0	-5,7
Natation sportive	15,5	12,3	13,8	3,2
Escalade	8,7	8,8	8,8	-0,1
Football	13,2	4,0	8,3	9,2
Musculation	7,1	6,8	7,0	0,3
Danse	1,6	8,5	5,3	-6,9
Course d'orientation	5,2	4,6	4,8	0,6
Rugby	4,2	3,4	3,8	0,8
Base-ball	3,2	2,8	3,0	0,4
Boxe	3,5	2,3	2,9	1,3
Ultimate	2,3	3,1	2,7	-0,9
Gymnastique aérobique	0,6	3,1	2,0	-2,5
Arts du cirque	2,2	1,7	2,0	0,5
Tennis	2,2	1,1	1,7	1,1

# Contraindre pour diversifier les pratiques physiques en EPS

## ***Un premier niveau de prise en compte des motivations***

L'évaluation du baccalauréat professionnel et des CAP/BEP de 2009 et du baccalauréat général et technologique de 2012 oblige à organiser l'ensemble certificatif par 3 activités issues de 3 compétences propres différentes, 2 au moins issues de la liste nationale

**Les programmes de 2008** insiste sur l'appropriation d'une culture physique, sportive et artistique de façon critique, responsable, lucide et citoyenne, introduit la relation avec l'histoire des arts et réunissent filles et garçons autour du développement de soi « *L'EPS a le devoir d'aider tous les collégiens, **filles et garçons**, à acquérir de nouveaux repères sur soi, sur les autres, sur l'environnement, de nouveaux pouvoirs moteurs pour **construire une image positive de soi** »*

**Les programmes 2010** « impose », au lycée, le champ de pratique relatif aux activités d'entretien « *Aux 4 compétences propres du collège s'ajoute au lycée « réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi ». N'ayant pas été offerte au collège, **elle devient un passage obligé de formation**. Au cours du cursus de formation du lycée, l'accès au niveau 4 de la 5ème compétence est attendu »*

genre masculin dans le monde du sport fédéral (il suffit de compter le pourcentage de garçons et de filles inscrits dans les fédérations). Ainsi si le volley-ball (F = 48 %) et le basket-ball (F = 47 %) peuvent être considérés comme « non genrés » dans la mesure où le nombre des pratiquantes fédérales est assez proche de celui des pratiquants, il n'en va pas de même du hand-ball (F = 35 %), du football (F = 1 %), du rugby (F = 2 %) et même du badminton (F = 38 %), du tennis de table (F = 30 %), de la course d'orientation (F = 20 % estimé sur chiffres locaux les chiffres nationaux sont inaccessibles), du judo (F = 23 %), de la lutte (F = 12 %) et de l'athlétisme (F = 36,5 %). A l'inverse la natation (F = 54 %), sans doute à cause de la natation synchronisée, la gymnastique artistique (F = 95 %) la gymnastique acrobatique (F = 79 %) et la danse (F = 98 %), sont extrêmement féminisées dans le domaine fédéral. Pour deux activités l'escalade (F = non disponible) et la course en durée (n'existant pas dans le fédéral), il n'est pas possible de savoir le rapport pratiquantes/pratiquants.

# N2 dans 8 groupements?

**J. Gleyse (2010), L'EP comme analyseur de l'histoire de la mixité dans les écoles (1882-2008), Revue Trema n°32 Genre, mixité scolaire et EP**

Activités	Groupes d'activités
Demi-fond	Les activités athlétiques <b>Masculin</b>
Haies	
Hauteur	
Javelot	
Multi bond	
Relais vitesse	
Natation longue	Les activités de natation sportive <b>Masculin</b>
Natation de vitesse	
Canoë Kayak	Les activités physiques de pleine nature ou en reproduisant les conditions <b>Neutre</b>
Course d'orientation	
Escalade	Les activités gymniques <b>Féminin</b>
Aérobic	
Acrosport	
Gymnastique sportive	
Gymnastique rythmique	Les activités physiques artistiques <b>Féminin</b>
Arts du cirque	
Danse	Les activités de coopération et d'opposition : les sports collectifs <b>Masculin</b>
Basket	
Football	
Handball	
Rugby	
Volley Ball	
Badminton	
Tennis de Table	
Boxe française	Les activités physiques de combat <b>Masculin</b>
Lutte	

**Adapter ses déplacements à des environnements variés, inhabituels, incertains**

**Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique.**

**Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif**

ou N2 dans 4 CP?

# La perspective d'un traitement didactique et pédagogique réfléchi?

## ***L'influence des interactions dans le groupe classe***

**S. Couchot-Schiex, B. Trottin (2005)**, Interactions enseignants/élèves : variations en fonction du sexe et du genre in G. Cogérino, Filles et garçons en EPS, éd. revue EPS : « *véritables stratégies d'accaparement de l'attention enseignante* » par l'indiscipline des garçons qui renforce ainsi leur identité virile

**J-M. Ségard (2006)**, La mixité en EPS : une source de violence, Les cahiers EPS n°33  
<http://www.educ-revues.fr/CEPS/AffichageDocument.aspx?iddoc=38453>

**G. Cogérino, B. Trottin (2009)**, Filles et garçons en EPS : approche descriptive des interactions verbales entre enseignant-e et élèves, revue STAPS n°83

= analyse et nuance des interactions plus nombreuses pour les garçons (plus ou moins négatives)

**M. Vinson (2015)**, Etude de cas : l'influence des interactions non-verbales sur la construction du genre en EPS, publié sur [epsetsociété.fr](http://epsetsociété.fr)

## ***L'influence des contenus transmis et des modalités de pratique***

**C. Amade-Escot (2005)**, Interactions didactiques et difficultés d'apprentissage des filles et des garçons en EPS in L. Talbot (dir.) Pratiques d'enseignement et difficultés d'apprentissage

**I. Verscheure (2009)**, Modalités de direction d'étude et apprentissage de l'attaque en volley-ball : quels effets de genre?

**M-C. Garcia (2007)**, Représentations « genrées » et sexuation des pratiques circassiennes en milieu scolaire, revue Sociétés et représentations n°24, publication de la Sorbonne

**S. Couchot-Schiex (2007)**, Observation des pratiques des enseignant(es) d'EPS au regard du genre, Recherche et formation n°54

= interrogation sur les propositions didactiques qui privilégieraient les garçons (compétition, force, affrontement, opposition...) exemple en volley-ball (attaque placée ou smashée, jeu en profondeur) idem en badminton, attaque rapide en sports collectifs favorisant la vitesse, l'explosivité)

# Un rapide constat de la pratique en sport scolaire

## ***Constat licencié-e-s sport scolaire 2010-2011***

Licenciés : 410 525 au collège + 191 092 au lycée = 601 617

**Licenciées : 286 192 + 105 832 = 392 024**

109 304 jeunes officiels dont **43 439 filles**

### **Activités pratiquées par les filles :**

- Badminton : 61 648 licenciées
- Handball : 55 076
- Cross : 48 739
- Athlétisme : 36 803
- Volleyball : 34 527
- Basket-ball, activités de la forme, escalade, danse (25 000)



*« Ces mots « jeune fille », « femme », ne signifient plus seulement le contraire du mâle, mais quelque chose de propre, valant en soi-même ; non point un simple complément, mais une forme complète de la vie : la femme dans sa véritable humanité »*

Rainer-Maria Rilke (1937), Lettre du 14 mai 1904 in *Lettres à un jeune poète*, Grasset cité par P. Liotard (1996) p.211



## **2 types de sujet possibles...**

Quelles réponses apporte l'histoire de l'EPS, depuis la fin des années cinquante, aux constats et questionnements formulés par Annick Davisse?

Quels regards portez-vous sur l'évolution de l'enseignement de l'EPS depuis la fin des années cinquante, notamment sur la prise en compte des filles et des garçons?

Dans quelles perspectives cet enseignement doit-il s'inscrire?

+ textes d'appui